

**Prévention Santé Environnement**PRÉVENTION  
SANTÉ  
ENVIRONNEMENT**LES RISQUES PROFESSIONNELS**

Objectifs d'apprentissage :

- Identifier et comprendre une situation-problème
- Comprendre ce qu'est un accident du travail, comment le déclarer

**Consigne : Lis la situation ci-dessous puis remplis le tableau**

**Marie** est salariée depuis trois ans dans **l'entreprise LAGLISSE**. **Chargée d'approvisionner le poste de travail d'une collègue en papier après la pause de dix heures**, elle a **glissé sur une flaque d'huile** et s'est **coupée profondément à la cuisse**. Le médecin prescrit un arrêt de travail de 14 jours.

<b>QUOI ?</b> <i>Que s'est-il passé ?</i>	<b>Une salariée s'est coupée profondément à la cuisse.</b>
<b>QUI ?</b> <i>Quelle personne est concernée ?</i>	<b>C'est Marie, une employée.</b>
<b>OU ?</b> <i>Où cela s'est-il passé ?</i>	<b>L'accident a eu lieu dans l'entreprise LAGLISSE.</b>
<b>QUAND ?</b> <i>A quel moment cela s'est-il passé ?</i>	<b>Il a eu lieu après la pause de dix heures.</b>
<b>COMMENT ?</b> <i>De quelle manière cela s'est-il passé ?</i>	<b>Marie a glissé sur une flaque d'huile.</b>
<b>POURQUOI ?</b> <i>Pourquoi faisait-il ce travail ?</i>	<b>Elle était chargée d'approvisionner le poste de travail d'une collègue en papier.</b>

**Définition :**

Un accident de travail peut être :

- Accident survenu **sur le lieu de travail**, en faisant son travail, pendant ses horaires de travail
- Accident survenu **sur le trajet aller-retour** entre le lieu de travail et : - la résidence habituelle ou - le lieu où l'on se rend pour prendre ses repas ou - le lieu où l'on se rend pour charges de famille (écoles, crèche...)

Exercice : Pour chaque histoire, **cocher** le type d'accident : accident du travail OUI ou NON ?

Des faits	Accident du travail OUI		NON Accident Simple
	« proprement dit »	Du trajet	
<b>En rentrant de son travail, un salarié</b> a fait un détour pour <b>récupérer ses enfants à la crèche</b> . Il est victime d'un accident de la route et souffre d'une fracture du bras.		X	
<b>En regagnant son véhicule sur le parking extérieur à l'entreprise</b> , Martin glisse sur la chaussée mouillée. Il souffre d'une entorse de la cheville droite.		X	
Après avoir quitté son travail, un salarié <b>qui rejoint un ami au cinéma</b> est percuté par un automobiliste. Blessé, il est conduit aux urgences.			X
A la pause de dix heures, en se rendant à la cafétéria, <b>un salarié</b> heurte un serre-joint. Il présente une coupure profonde à la cuisse.	X		
Un élève en <b>baccalauréat professionnel</b> est blessé à l'œil, suite à la projection d'une partie du disque de la meuleuse.	X		
<b>Au cours d'un TP en chimie</b> , Romain inhale des vapeurs d'un produit toxique. Il est hospitalisé deux jours.			X
Julie, <b>secrétaire dans un bureau</b> a glissé sur le sol mouillé de son bureau. Elle a une fracture du poignet.	X		

Consigne : Lis le texte et complète le schéma avec les mots soulignés.

COMMENT DECLARER UN ACCIDENT DU TRAVAIL ?

Le respect des formalités de déclaration est primordial. Le salarié doit faire établir un certificat médical et déclarer l'accident à son employeur dans les 24 heures .

L'idéal : avoir des témoins, même indirects. L'employeur doit ensuite adresser la déclaration d'accident du travail à la CPAM (Caisse Primaire d'Assurance Maladie) dans les 48 heures . Simultanément, il délivre au salarié une feuille d'accident, lui donnant accès à la prise en charge des frais médicaux et autres.

L'employeur ne peut refuser d'établir cette déclaration. Juger si l'évènement relève ou non d'un accident du travail ne lui revient pas ; il peut cependant émettre des réserves sur les circonstances de cet accident.

Extrait de Vie de famille, 09-2004

